

AMICALE PHILATÉLIQUE DE HOUILLES ET DE SES ENVIRONS

* FONDÉE EN 1957 *

BULLETIN de LIAISON D'INFORMATIONS et d'ÉTUDES

Numéro **209** Juillet 2026



Le mot du président.

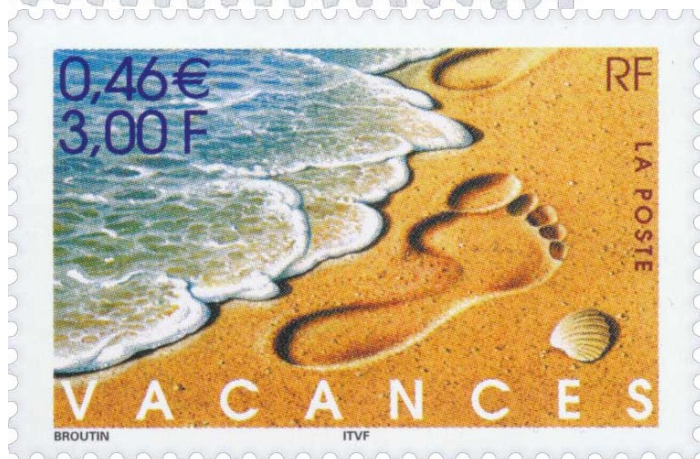
Bonnes vacances pour tout le monde, et une bonne reprise philatélique en septembre.

La cotisation payable en septembre reste à 15 euros.

Robert Otin est en charge de la récupération des cotisations en tant que Trésorier de l'Amicale.

Profiter des vacances pour préparer la liste des timbres qui peuvent vous manquer. L'Amicale dispose d'un album avec des pièces anciennes de France disponibles à 20 % de la cote Yvert.

Alain Bigot



Dans ce numéro.

Page 1: Le mot du président

Pages 2/3 Calendrier. Chronique philatélique de la Pologne en guerre (suite et fin)

Pages 3/4 Dragon d'Annam

Réunions de l'Amicale le dimanche de 10 heures à 12 heures **salle MICHELET**

6/09/26 20/09/26 11/10/26 25/10/26 (AG) 8/11/26 22/11/26 6/12/26 20/12/26

3/01/27 4/01/27 (Galette) 17/01/27 7/02/27 21/02/27 7/03/27 21/03/27 4/04/27 18/04/27 9/05/27
23/05/27 6/06/27 20/06/27.

Chronique philatélique de la Pologne en guerre *Suite des numéros précédents*

Le bloc "Virtuti Militari" émis uniquement le 18 mai 1942.



Entre 1942 et 1945, d'autres émissions virent le jour au camp de Woldenberg, trop nombreuses pour être toutes mentionnées ici. L'échantillon présenté ci-dessus témoigne de leur remarquable qualité graphique — d'autant plus impressionnante compte tenu des conditions dans lesquelles ces timbres furent réalisés.

Le 25 Janvier 1945, le camp II C fut évacué et son activité postale cessa ainsi. La cause de l'évacuation était l'avance de l'armée rouge. Les prisonniers durent faire à pied cinq cents kilomètres jusqu'à Hambourg, d'où ils durent encore repartir à pied pour onze cents kilomètres jusqu'au camp VII A à Murnau. Ces marches furent terribles, avec le froid, la faim, et la brutalité des gardes allemands. Si bien que beaucoup de ces timbres de Woldenberg, que les prisonniers avaient jalousement conservés, furent perdus, car certains de ces malheureux prisonniers moururent le long des routes et d'autres, rien que pour alléger tant soit peu leur charge, les jetèrent. De sorte que ces timbres de Woldenberg déjà tirés en petites quantités, se sont encore raréfiés et sont difficiles à trouver. Après leur arrivée à Murnau, pour commémorer leur marche terrible, les prisonniers de Woldenberg é mirent le 26 avril 1945, trois timbres, le premier dit Odra 125 kms jusqu'à l'Oder ; le second LABA, 375 kms jusqu'à l'Elbe et le troisième DUNAY, 1100 kms, jusqu'au Danube.

Enfin, le 28 avril 1945, sentant l'approche de la liberté, ils émirent leur dernier timbre. Ils ne se trompaient pas puisque ce fut le lendemain 29 avril, que les Américains arrivèrent, et le timbre émis la veille reçut la surcharge : POLSKI OSRODEK WOJSKOWI MURNAU. (...)



Timbres surchargés le 28 avril 1945, la veille de la libération du camp de Murnau.

A Murnau, précédemment à l'arrivée des prisonniers de Woldenberg, les Polonais ont aussi émis des timbres à onze reprises différentes. Ils sont plutôt moins artistiques et ils ont aussi été imprimés avec toutes sortes de difficultés et sur tous papiers, jusqu'à du papier de toilette. A Woldenberg, les véritables artistes, chargés par le Comité de la facture des timbres, se préoccupèrent aussi d'avoir

des oblitérations propres et circonstanciées suivant les événements qu'il s'agissait de commémorer.

Tous ces timbres des camps de prisonniers Polonais, démontrent le courage, la ténacité et l'ingéniosité de ces hommes, ils sont en même temps, comme beaucoup de timbres, un excellent cours d'histoire.

P. Lenoir”

Toujours extrait d'articles proposés par la maison Calves

Para-oblitérés dits du « Dragon d'Annam »

Voici une curieuse para-oblitération signalée par M. Gustave Bertrand dans le tome 1 du *Mémorial Philatélique*. Le cachet ANNULE a ceci de particulier : c'est qu'il est apposé sur le timbre, non pour lui ôter sa valeur d'affranchissement, mais pour lui restituer (par remplacement) cette valeur qu'une oblitération irrégulière lui avait enlevée.

Ces singuliers para-oblitérés sont **la conséquence d'un événement accidentel** narré par M. Gustave Bertrand ; récit que nous reproduisons pour ceux de nos lecteurs qui ne possèdent pas le n° 90 du *Bulletin Philatélique du Midi* de mars 1949

« En février 1929, l'aviateur Costes devait, avec l'avion « Le Dragon d'Annam », effectuer une liaison aérienne avec l'Indochine. Il avait été prévu que les plis transportés seraient oblitérés avec un cachet spécial

portant les mots : Poste aérienne France-Indochine. Ils devaient être centralisés sans avoir été oblitérés. Mais quelques bureaux, oubliant cette prescription, apposèrent les cachets à date ordinaires sur les timbres. Au moment de l'apposition du cachet prévu, on s'aperçut de cette erreur. Les expéditeurs avaient droit au cachet particulier qui pouvait donner une plus-value à leurs envois. L'Administration donna alors l'ordre d'employer un moyen de fortune pour régulariser les expéditions. **On supprima l'affranchissement primitif en apposant, à la main, le cachet ANNULÉ sur les timbres déjà oblitérés, et l'on affranchit à nouveau les plis avec d'autres figurines qui reçurent le cachet officiel.**

Mais... un accident survint le jour même du départ et le voyage ne put avoir lieu (19 février). Un nouveau cachet « RAID INTERROMPU PAR ACCIDENT Retour à l'expéditeur fut apposé sur les correspondances et les expéditeurs furent prévenus qu'ils pouvaient se faire rembourser le montant de l'affranchissement.

Aucun n'usa de cette faculté.



L'accident du *Dragon d'Annam*. Victime d'une panne d'alimentation au niveau du moteur, l'avion s'écrase le 19 février 1929 près de la gare de Bondy, laissant sain et sauf son équipage.

Ces timbres ne peuvent être considérés comme simplement oblitérés. Ils n'existent pas neufs, et ils n'ont toute leur valeur que sur enveloppe munie de tous les cachets officiels. Il n'est guère possible d'en donner une liste complète, chacun ayant choisi pour affranchir ses plis, parmi les timbres en cours. **Il ne fut ainsi régularisé que 542 lettres.**

» (Mémorial philatélique, tome I, p. 28.) **L'une des 542 lettres du « Dragon d'Annam » porteuse des cachets ANNULÉ, dont nous venons de voir la raison d'être ci-dessus.**



(...) Si ces enveloppes n'ont pas eu l'agrément d'une large publicité qu'elles méritaient bien, c'est que, conservées comme souvenirs par leurs possesseurs, enfermées jalousement dans les collections, elles n'ont guère été commercialisées. **Leur caractère à la fois historique et philatélique en font des pièces de tout premier ordre.** Heureux ceux de nos lecteurs qui pourront s'en procurer une !”